

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Mercredi 15 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 15 avril à 20H, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du Conseil municipal.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Julien GUYONNEAU, Céline VANOTTI, Benoit MEYER, Jacques MOREL, Martine BOURGEOIS, Georges MARQUEZ, Abygail LEPAGE, Régis CURTY, Frédérique GROSJEAN.

Excusée : Mme Sophie LOIR (procuration au Maire)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mr MARQUEZ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

1. **PV conseil Municipal du 21 Mars 2026**
2. **Urbanisme**
3. **Indemnités des élus et information Préfecture**
4. **Commission communale : constitution et désignation des membres**
5. **Commission électorale : composition**
6. **Délégation au maire**
7. **Commission d'appel d'offre : désignation des membres**
8. **Commission communale des impôts direct : désignation des membres**
9. **SIVOM : statuts révision et validation**
10. **SYDED : nouvel acte de décentralisation et maintien des syndicats d'énergie-motion**
11. **RNR : Avenant à la convention**
12. **Vente de lots de bois**
13. **Restauration de la vierge : remboursement des fournitures**
14. **Tiers lieu et EPF : demande d'ouverture 26 avril fête de printemps**
15. **Carte Avantages Jeunes 2026 : reconduction**
16. **Divers :**
 - a. **Arbres le long de la RD110**
 - b. **Survol d'un drone rue de l'église**
 - c. **Communication des lieux de battus lors de la chasse**
 - d. **Manifestations diverses**

○○○○○○○○○○

1. **PV conseil Municipal du 21 Mars 2026**

La secrétaire valide le PV.

2. **Urbanisme**

PC : Générations Tisserand : 17 route d'Epeugney : construction d'un hangar de stockage

PC : Mr FAURE/DTC Performance : 18 route d'Epeugney : installation d'un garage automobile

DP : Mr DENTU 1 rue de la Lavière : Isolation des façades par l'extérieur
DP : Mr CONDAMINE 5 bis rue du champ de la croix : jointement pierres de façade

3. Indemnités des élus et information Préfecture

Les services de la préfecture ont averti par mail le 24 mars le maire que le nombre d'habitants à retenir pour le calcul des indemnités était le chiffre de la population totale de la commune soit 503 habitants.

Le Calcul des indemnités est donc le suivant :

- Maire 44,3 % de l'indice de référence
- 1^{er} adjoint : 11,77% de l'indice de référence
- 2^{ème} adjoint : 8 % de l'indice de référence
- 3^{ème} adjoint : 8% de l'indice de référence
- Les 3 conseillers délégués : 2,51% de l'indice de référence

DELIBERATION : Unanimité

4. Commission communale : constitution et désignation des membres

1^{er} Commission Julien GUYONNEAU

- Gestion de l'environnement, de l'Agriculture, de la Forêt
- Suivi Gestion RNR
- Suivi dossiers ENS et Natura 2000
- Suivi des travaux d'entretien des chemins communaux
- Gestion des déchets
- Gestion des baux communaux
- Gestion du cadastre

Mme LEPAGE/Mr MOREL/Mr CURTY/Mme GROSJEAN

2^{ème} Commission Céline VANOTTI

- Gestion des personnes âgées
- Gestion des Associations
- Gestion des Festivités
- Actions Jeunesse et Sports

Mme LEPAGE/Mme BOURGEOIS/Mr MARQUES/Mme GROSJEAN/Mr CURTY

3^{ème} commission : Benoit MEYER

- Suivi des travaux et de l'entretien des bâtiments communaux
- Suivi des travaux de l'eau, des relevés de consommation et de la facturation
- Suivi de l'entretien des voiries communales
- Suivi des installations d'éclairage public
- Suivi des travaux d'entretien des espaces verts/ fleurissement
- Encadrement de l'employé communal Mr KAFIZ

Mme GROSJEAN/Mr CURTY/ Mr GUYONNEAU/ Mr MOREL

Délibération à l'unanimité

5. Commission de contrôle des listes électorales : composition

Abygail Lepage, Sophie Loir, Régis Curty, Frédérique Grosjean,

Délibération : Unanimité

6. Délégation au maire

- a. Contrats d'assurance,
- b. Cimetières,
- c. Dons et legs,
- d. Besoins avocats, huissiers,...
- e. Demande de subvention.

Délibération : Unanimité

7. Commission d'appel d'offre : désignation des membres

Mr GUYONNEAU/ Mr MARQUES/Mme GROSJEAN : membres titulaires

Mme LEPAGE/Mr CURTY/Mr MEYER : membres suppléants

Délibération Unanimité

8. Commission communale des impôts direct : désignation des membres

Une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants sera proposée au services impôts.

Cette liste de contribuables, parmi lesquels le directeur départemental des finances publics, procédera à la désignation des membres titulaires et des suppléants appelée à siéger au sein de la CCID.

Délibération : Unanimité

9. SIVOM : statuts révision et validation

La révision des statuts a été votée au Sivom. Il est nécessaire que chaque commune membre vote l'adoption de ces nouveaux statuts.

Après exposé des statuts, le maire sollicite le vote.

DELIBERATION : Unanimité

10. SYDED : nouvel acte de décentralisation et maintien des syndicats d'énergie-motion

Le SYDED (Territoire d'énergie Doubs) défend le maintien de l'organisation actuelle de la distribution d'électricité, historiquement gérée à l'échelle locale par les communes et leurs syndicats, garantissant proximité, efficacité et solidarité.

Depuis plus de 25 ans, le SYDED assure cette mission dans le Doubs, avec des investissements importants (environ 13 M€ par an), notamment en zones rurales, sans reste à charge pour les collectivités grâce à des financements comme le FACÉ.

Le courrier alerte sur un projet de réforme de décentralisation qui envisagerait de transférer cette compétence au niveau départemental. Cette évolution pourrait :

- réduire les investissements en zones rurales,
- augmenter les coûts pour les usagers,
- affaiblir la qualité et l'équité du service,
- voire entraîner la disparition du SYDED et de ses dispositifs d'appui technique et financier.

Trois enjeux majeurs sont soulignés :

1. Garantir une qualité de service homogène entre territoires ruraux et urbains.
2. Renforcer la résilience des réseaux face aux aléas climatiques.
3. Accompagner la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Le SYDED appelle donc les communes à adopter une motion pour s'opposer à cette réforme et soutenir le maintien de l'organisation actuelle

DELIBERATION : Unanimité

11. RNR : Avenant à la convention concernant les modalités d'ouverture

RNR : avenant à la *Convention d'autorisation d'accès à la grotte* du 25 mai 2018

Le Comité départemental de spéléologie du Doubs a formulé la demande d'élargir les conditions d'accès à la Grotte à l'Ours en période autorisées par le règlement de la réserve naturelle. En effet, Benoit Decreuse, responsable de l'ouverture au public du site, a signalé que la convention est trop restrictive du point de vue du nombre de personnes autorisées par sortie (accueil des jeunes du gîte spéléo de Montrond, public à handicap et habitants de Chenecey). La période entre 2023 et 2025 compte 15 visites et 119 participants au total.

Au regard des conditions nécessaires à la conservation de la grotte, les parties s'entendent pour modifier l'article 2 modalités d'accès de la convention quadripartite entre le Fonds de dotation pour la nature et les chiroptères, la commune de Chenecey-Buillon, le Comité de spéléologie du Doubs et la CPEPESC, suivant ces nouvelles modalités :

- un maximum de 10 visites par an dans la période du 1er mai au 31 août ;
- un maximum de 12 personnes par visite, avec présence obligatoire d'un deuxième encadrant au-delà de 7 participants (hors encadrant) ;
- un maximum de 2 visites au cours de la même journée ;
- un minimum de 11 jours entre deux dates de visites.

Le maire est autorisé à signer cet avenant.

Délibération : unanimité

12. Vente de lots de bois

- Une proposition de M. Racine David pour le lot J à la Lavière à 50€ pour 17 stères et pour le lot G route d'Epeugney 40€ pour 12 stères
- **Délibération : unanimité**

13. Restauration de la vierge : remboursement des fournitures

La restauration de Notre Dame de la Salette a été réalisé bénévolement par Mr et Mme SCHMUTZ.

Le conseil les en remercie vivement.

La facture du matériel nécessaire est de 83,32 €, vote pour la prise en charge

Délibération : unanimité

14. Tiers lieu et EPF : demande d'ouverture

Le conseil sollicite une demande d'ouverture du tiers lieu pour la fête du printemps qui sera organisée le dimanche 26 avril.

Délibération : Unanimité

15. Carte Avantages Jeunes 2026 : reconduction

Reconduction de la gratuité de la carte pour les jeunes de 3 à 20 ans, une information sera faite sur Illiwap. Nécessite de s'inscrire en mairie.

Délibération : unanimité

16. Divers :

- a. Il est signalé que certains habitants s'inquiètent de certains arbres tombés le long de la RD110.

Ces arbres appartiennent à des privés, Jacques et Julien se proposent de regarder plus précisément, si des arbres paraissent menaçant, les propriétaires seront avertis.

- b. Des habitants indiquent le survol d'un drone le mardi 07 avril rue de l'église.

Madame le maire se renseignera auprès du cabinet de géomètre ABCD.

- c. Une lettre anonyme est parvenue à madame le maire en indiquant que les battues des chasseurs ne seraient pas indiquées, une information sur les réseaux seraient appréciées. Le Maire a interrogé le Président de la Chasse sur ce sujet.

- d. Il est demandé s'il est possible de déplacer le banc qui se trouve rue du stade afin de le placer sous l'abri bus. Il est répondu que cela est possible mais Julien signale qu'il est préférable de le restaurer avant.

- e. Madame le maire nous informe qu'une classe supplémentaire ouvrira à la rentrée prochaine à Charnay

- f. Le bus empruntera à nouveau la rue de l'Eglise à compter de la reprise le lundi 20 avril.

g. AGENDA :

Le 26 avril 8H45 sortie chant des oiseaux, RDV au terrain de tennis

Le 26 avril : fête du printemps l'après-midi avec l'association de la Grange des Gremcis

Le 02 mai concours de pétanque

Le 03 mai randonnée organisée par Raymond MEYER

Le 9 mai visite des installations de Chenecey Buillon et du Sivom par le conseil municipal et les élus du sivom

Fin de la séance 22H

Le Maire,
Laurence BREUILLOT



